

La demande d'enregistrement d'un parti politique doit être accompagnée des noms et adresses postales d'au moins 250 électeurs et de leurs déclarations selon lesquelles ils sont membres du parti et appuient sa demande d'enregistrement.

Le parti doit soumettre à Élections Canada les renseignements et les déclarations de tous ses membres avec la demande d'enregistrement. Les déclarations doivent être signées à la main; les signatures électroniques ou modifiées ne sont pas acceptées.

Les renseignements doivent être **complets** et **lisibles**.

Le parti peut imprimer ou photocopier cette page pour recueillir les 250 signatures requises.

Section A – Renseignements sur le membre

Nom complet		Correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
Adresse postale			
Ville		Prov./ Terr.	Code postal
Courriel (facultatif)		Téléphone (facultatif)	

Section B – Déclaration du membre

Je confirme que :

- j'ai qualité d'électeur au sens de la *Loi électorale du Canada* (c'est-à-dire que je suis âgé d'au moins 18 ans et suis citoyen canadien);
- je suis un membre du _____ et soutiens sa demande d'enregistrement.
Nom du parti

Je reconnais que le fait de faire une déclaration fausse ou trompeuse constitue une infraction aux termes du paragraphe 408(5) et de l'alinéa 497.1(3)f) de la *Loi électorale du Canada*.

Je comprends qu'Élections Canada pourrait communiquer avec moi par courrier pour vérifier les renseignements fournis dans la présente déclaration.

Signature du membre

Date de signature aaaa/mm/jj

Section C – Avis de confidentialité

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi électorale du Canada* (la Loi) afin d'administrer l'enregistrement des entités politiques, et de créer des comptes dans le Centre de service aux entités politiques (CSEP). L'information est accessible au public conformément à la Loi, et certains renseignements sont publiés sur le site Web d'Élections Canada à elections.ca. Vous pouvez accéder à vos renseignements personnels ou demander de les faire corriger en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous avez également le droit de porter plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant l'un des aspects mentionnés ci-dessus. Pour obtenir des précisions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements, consultez l'entrée du Fichier de renseignements personnels Élections PPU 036 à elections.ca.

Parti politique